



RAPPORT N° CLERK2019-17

Date	28 octobre 2019
Soumis par	Maryse St-Pierre, greffière adjointe
Objet	Calendrier des réunions 2020
# du dossier	C11-CLE

1) **NATURE / OBJECTIF :**

Le but de ce rapport est de proposer un calendrier pour les réunions régulières/plénières du conseil ainsi que pour les réunions du comité d'aménagement pour l'année 2020.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

Avant la fin de chaque année civile, le greffier doit rédiger et distribuer un calendrier public des réunions ordinaires pour l'année à venir, lequel doit être approuvé par le conseil tel que stipulé à l'article 9.3 du règlement de procédure 2017-154.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE:**

QUE le comité plénier recommande au conseil d'adopter le calendrier de réunion 2020 avec les changements proposés au rapport CLERK2019-17.

THAT the Committee of the Whole recommends that Council adopt the 2020 Meeting Calendar with the changes proposed in Report No. CLERK2019-17.

4) **HISTORIQUE :**

s/o

5) **DISCUSSION :**

Le calendrier des réunions a été préparé en respectant le règlement de procédure en prenant compte de la semaine de relâche du mois de mars, des longues fins de semaine de congé, ainsi que de la plupart des conférences auxquelles les membres du conseil sont sujets à assister (AMO, OGRA, ROMA et FCM).

Cependant, afin de répondre aux exigences requises pour la préparation des réunions, le bureau de la greffe recommande les changements suivants au calendrier 2020 :

- a) QUE la réunion du comité d'aménagement du 8 janvier 2020 soit déplacée au 15 janvier 2020 puisque les bureaux seront fermés durant la période des fêtes et qu'il serait difficile de préparer un ordre du jour dans les délais.

- b) QUE la réunion régulière/plénière du 13 janvier 2020 soit déplacée au 22 janvier 2020 puisque les bureaux seront fermés durant la période des fêtes et qu'il serait difficile de préparer un ordre du jour dans les délais. De plus, la conférence ROMA est prévue du 19 au 21 janvier 2020, ce qui empêche la tenue d'une réunion le 20 janvier.
- c) QUE la réunion régulière/plénière du 27 janvier 2020 soit annulée puisque la première réunion régulière/plénière du mois de février est prévue le 5 février 2020, soit une semaine seulement après cette réunion.
- d) QUE la réunion régulière/plénière du 5 août 2020 soit déplacée au 10 août 2020 afin d'éviter le conflit avec la réunion du comité d'aménagement.
- e) QUE la réunion régulière/plénière du 17 août 2020 soit déplacée au 24 août 2020 vu la conférence de l'AMO (16 au 19 août 2020).

6) **CONSULTATION :**

s/o

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

s/o

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

s/o

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

s/o

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

s/o

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

s/o

12) **DOCUMENTS D'APPUI:**

- Calendrier des réunions 2020 tel que proposé
- Règlement de procédure 2017-154